

Déroulement de la soirée :

- 17h45 Accueil et émargement
- 18h00 Assemblée Générale Ordinaire
Pause
- 20H00 Soirée débat sur le thème : « Regard et perspectives sur le Conseil de développement » avec l'intervention de l'Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local (UNADEL)
- 21h00 Buffet

→ Assemblée Générale du Conseil de Développement

Président de séance : François-Xavier LAMOTTE

Etat de présence

75 participants dont 42 droits de vote et 31 personnes excusées
Cf. annexe 1

Hommage rendu a Didier MENET administrateur du Conseil de développement, disparu brutalement le 15/03/2015

Cf. Annexe 2

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale :

- Assemblée Générale Ordinaire :
 - Rapport d'activité 2014 et bilan comptable 2014
 - Débat d'orientation et budget prévisionnel 2015
 - Elections au Conseil d'Administration
- Soirée-débat « Regard et perspectives sur le Conseil de développement » avec l'intervention de Stéphane Loukianoff de l'Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local (UNADEL)

Documents adressés avec les convocations AG:

- Appel à candidature pour les élections du Conseil d'Administration
- Coupon-réponse pour l'AG
- Bulletin de renouvellement d'adhésion à l'association

1. Accueil

- **Emargement** des présents et inscriptions pour mise à jour de la liste des adhérents.
Liste des participants. cf. Annexe 1

2. Ouverture de l'Assemblée Générale à 18h00

- **Discours d'ouverture** par François-Xavier LAMOTTE, Président du Conseil de développement
Cf. Annexe 3
- **Discours de Monsieur Patrick LAMIABLE, Vice Président d'Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable.**
Cf. Annexe 4

3. Assemblée Générale Ordinaire

- **Rapport d'activité 2014** *Cf. Bilan d'activités 2014 (disponible sur www.cceg.fr Rubrique : Découvrez la CCEG > Conseil de développement > Téléchargements)*
 - Présentation du rapport d'activité par François-Xavier LAMOTTE, Président du Conseil de Développement
Cf. Annexe 5
 - Questions de la salle
Cf. Annexe 5

- **Rapport financier 2014**

- Présentation du rapport financier par Michel BURCKEL, trésorier du Conseil de Développement.
Cf. Annexe 6

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur le rapport d'activité 2014 et sur le rapport financier 2014.

- **Débat d'orientations pour 2014**

- Présentation du projet d'orientation 2015 par François-Xavier LAMOTTE.
Cf. Annexe 7
- Présentation du budget prévisionnel 2015 par Michel BURCKEL
Cf. Annexe 8
- Questions de la salle
Cf. Annexe 8

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur le projet d'orientation 2015 et à l'unanimité sur le budget prévisionnel 2015.

- **Elections des membres du CA**

- Présentation des rôles et missions du Conseil d'administration par Jacky Leroy.
- Présentation des conditions des élections et des règles du scrutin par Jacky Leroy.
Elections collège par collège pour compléter le conseil d'administration:
 - 0 poste à pourvoir pour le collège citoyenneté
 - 4 postes à pourvoir pour le collège associatif
 - 4 postes à pourvoir pour le collège économique
 - 1 poste à pourvoir pour le collège socioprofessionnel
- Aucune candidature : les élections n'ont pas lieu d'être.

→ Soirée-Débat : « Regard et perspectives sur le Conseil de développement »

Animation : François-Xavier Lamotte

Intervenant : Stéphane Loukianoff de l'Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local (UNADEL)

François-Xavier Lamotte, Président du Conseil de développement Erdre et Gesvres, introduit la conférence débat en rappelant que le Conseil de développement fêtera ses dix ans l'année prochaine.

Afin de donner de nouvelles perspectives au Conseil de développement, le Conseil d'administration souhaite réaliser un bilan du fonctionnement du Conseil de développement, une réappropriation du projet associatif élaboré en 2009, renouveler et faire évoluer les pratiques. L'objectif sera d'innover, être plus attractif et répondre au mieux aux besoins du territoire.

Il précise que ce travail va commencer avant l'été pour engager la réflexion.

Les membres du Conseil d'administration du Conseil de développement ont souhaité faire intervenir quelqu'un qui puisse apporter un regard extérieur, une vision générale sur les Conseils de développement, pour mieux situer celui d'Erdre et Gesvres et pour lui donner des idées.

Pour cela, le Conseil de développement a fait appel à Stéphane Loukiannoff de l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local), une association qui soutient le développement des territoires par la mobilisation et la participation des acteurs locaux et des habitants. Elle parle de : « développement local participatif ». L'UNADEL réalise de nombreuses actions de formation et d'accompagnement auprès des conseils de développements et auprès d'autres instances.

Après une présentation de Stéphane Loukiannoff, la soirée s'est poursuivie par des échanges avec la salle.

Cf. Annexe 10 : Diaporama et lien pour retrouver l'intégralité des propos.

Documents annexés :

Annexe 1 : Liste des participants.

Annexe 2 : Hommage rendu à Didier MENET

Annexe 3 : Discours d'ouverture de François-Xavier LAMOTTE, président du Conseil de développement.

Annexe 4 : Discours de Monsieur Patrick LAMIABLE, Vice Président d'Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable.

Annexe 5 : Rapport d'activités 2014 présenté par François-Xavier LAMOTTE

Annexe 6 : Rapport financier 2014 présenté par Michel BURCKEL, trésorier

Annexe 7 : Projet d'orientation 2015 présenté par François-Xavier LAMOTTE

Annexe 8 : Budget prévisionnel 2015 présenté par Michel BURCKEL

Annexe 9 : Conseil d'administration, composition pour 2015

Annexe 10 : Diaporama présenté par Stéphane Loukianoff de l'UNADEL lors de la soirée débat

Annexe 1

Liste des participants

- Membres du Conseil de développement :

Nom	Prénom	Collège	Structure représentée	Commune	X (présent) Exc. (excusé)
BELLEE	Nicole	Citoyenneté		PETIT MARS	Exc
BERTHET	Annie	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
BEZIER	Franck	Socioprofessionnel	Chambre agriculture	VIGNEUX DE BRETAGNE	Exc
BICHON	Philippe	Citoyenneté		TREILLIERES	X
BOURDEAU	Lucien	Citoyenneté		HERIC	X
BURCKEL	Michel	Monde associatif	GRAND'CHAMBARDEMENT	GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
CHAPPEY	Franck	Monde associatif	MAS DIAPASON	GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
CHAUVIN	Frédérique	Monde économique	Groupe BRÉMOND	VIGNEUX DE BRETAGNE	X
CIVEL	Jean Claude	Citoyenneté		FAY DE BRETAGNE	X
CORBIN GRUNER	Aude	Monde économique	Sarl KUTCH	GRANDCHAMP DES FONTAINES	exc
DARABI	Michelle	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
DECOTTIGNIES- COGNIE	Priscilla	Citoyenneté		TREILLIERES	Exc
DERRIEN	Heidi	Monde associatif	A.P.U.L.E.M	LA PAQUELAIS	X
DORNIER	Jean-Louis	Monde associatif	Mission Locale Nord Atlantique	NOZAY	Exc
DUHIL	Michel	Citoyenneté		PETIT MARS	X
ESNAULT	Daniel	Citoyenneté		TREILLIERES	X
FEISS	Dominique	Monde associatif	EGN	CASSON	Exc
FOURAGE	Bernard	Citoyenneté		NORT SUR ERDRE	X
GAUTIER	Jacques	Citoyenneté		VIGNEUX DE BRETAGNE	X
GAUTREAU	Michel	Citoyenneté		NORT SUR ERDRE	X
GOUPIL	Jean-Pierre	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
GREFFE	Bernard	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
GUITTON	Véronique	Monde associatif	FD CIVAM	FAY DE BRETAGNE	X
HAMELIN	René	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
HAMON	Dominique	Citoyenneté		NORT SUR ERDRE	
HOLSTEYN	Pierre	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
JAECK	Marie-Eve	Citoyenneté		CASSON	X
JAUNASSE	Bertrand	Citoyenneté		LES TOUCHES	X
JUDIC	Jérémy	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	Exc
JUIN-RIALLAND	Cécile	Citoyenneté		HERIC	X
LAMIABLE	Patrick	Elus		VIGNEUX DE BRETAGNE	X
LAMOTTE	François- Xavier	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
LE GUENNEC	Jean Yves	Monde associatif	PREST'ASSO	GRANDCHAMP DES	X

Nom	Prénom	Collège	Structure représentée	Commune	X (présent) Exc. (excusé)
				FONTAINES	
LE MONNIER	Loïc	Citoyenneté		NORT SUR ERDRE	X
LEGRAND	Gérard	Citoyenneté		TREILLIERES	X
LEROY	Jacky	Monde associatif	Assoc. du Patrimoine de Pays	VIGNEUX DE BRETAGNE	X
MARTIN	Alain	Monde associatif	ACIPA	NOTRE DAME DES LANDES	X
MARTIN	Eric	Monde économique	EMCM Energies	FAY DE BRETAGNE	X
MENORET-THORRE	Cécile	Socioprofessionnel	CGPME	NOTRE DAME DES LANDES	Exc
MERCIER	Diego	Monde associatif	OGEC collège Saint Michel	NORT SUR ERDRE	x
MICHENOT	Dominique	Monde économique	SCIC Nord Nantes	TREILLIERES	x
MORTIER	Michel	Citoyenneté		HERIC	X
NAUD	Jean-Michel	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
NICOT	Anne	Citoyenneté		LES TOUCHES	Exc
NICOT	Philippe	Citoyenneté		LES TOUCHES	Exc
OLIVIER	Christian	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	X
PAGEAUD	Alphonse	Citoyenneté	ADMVE	SAINTE MARS DU DESERT	X
PETERMANN	Jean-Louis	Monde économique	ERDF Loire Atlantique	TREILLIERES	X
PINEL	Jean-Christophe	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	Exc
REDOR	Sylvie	Citoyenneté		TREILLIERES	X
RIPAYRE	Jérôme	Monde associatif	SYNECO44	ABBARETZ	Exc
ROBERT	Paul	Monde associatif	Ecomusée Rural Pays Nantais	VIGNEUX DE BRETAGNE	X
ROBIN	Pascal	Citoyenneté		HERIC	Exc
ROUAUD	Véronique	Citoyenneté		SAINTE MARS DU DESERT	X
SAILLY	Marie-Claude	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
SAUTEREAU DU PART	Roger	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
TALMAR	Catherine	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	Exc
TROTTÉ	Philippe	Monde associatif	GRAIN DE POLLEN	VIGNEUX DE BRETAGNE	X

- **Autres participants :**

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
ALEXANDRE Maryline		2ème adjointe au maire	SAINT MARS DU DESERT	Exc
Mme ALLARD		habitante	Treillieres	Exc
ALLARD François		Président Renaissance du Haut Gesvres	Treillieres	Exc
AYRAULT Jean-Marc		Député de Loire Atlantique		Exc
BESNIER Jean-Luc		Vice Président Erdre et Gesvres	PETIT MARS	X
BEZIER Joseph		Maire	Vigneux de Bretagne	X
BOCHER Hervé	Conseil Général de Loire Atlantique	Conseiller Général de Loire Atlantique	Nantes	Exc
BOIS Stéphane	Pôle Métropolitain	Directeur	Nantes	Exc
BONNET Bernard	Conseil de développement Loire et Sillon	Président		X
BRACHET Nathalie	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Assistante	Communauté de communes Erdre & Gesvres	X
BRAZEAU Marie	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Chargée de mission participation citoyenne Et animatrice du Conseil de développement Erdre et Gesvres	Communauté de communes Erdre & Gesvres	X
BROSSAUD Xavier	Mairie de Sucé sur Erdre	Adjoint au Maire	Sucé sur Erdre	
BROUILLET Alain	Pôle Emploi	Directeur territorial délégué Pôle Emploi		X
CADOREL Thérèse		Habitante		X
CADOU Catherine	Mairie de Treillières	1ère Adjointe	Treillières	Exc
CAILLIAU Benoit	Conseil économique et social environnemental de la région Pays de la Loire (CESER)	Président	Nantes	Exc
CHARRIER Jean-François	Mairie de Saint Mars du désert	1er adjoint	SAINT MARS DU DESERT	X
CHARTIER Françoise	Conseil de développement de Chateaubriant	Stagiaire	Chateaubriant	X

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
CHILAUD Laurent		Habitant	Treillières	X
CLASSINE Roger	Conseil de développement du pays d'Ancenis	Président	Ancenis	Exc
COLIN Jean-Luc	Conseil de développement du Pays de Chateaubriant	Vice Président	Chateaubriant	Exc
DANIEL Jeanne	Harmonie Mutuelle	Déléguée	Vay	X
DANIEL Yves		Député de Loire Atlantique		Exc
DAUVE Yves	Mairie de Nort sur Erdre	Maire	Nort sur Erdre	X
DILER Nolwenn	Conseil de développement du Pays de Chateaubriant	Chargée de mission	Chateaubriant	X
DROUET Paule	Mairie de les Touches	Conseillère municipale	Les Touches	Exc
EUZENAT Philippe	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice président Erdre et Gesvres	Casson	Exc
FONTAINE Pascal	Transports Brodu	Directeur	Grandchamp Des Fontaines	Exc
FOURAGE Christiane	Mairie de Fay de Bretagne	Conseillère municipale	Fay de Bretagne	X
GELEBART-SOUILAH Emmanuelle	Conseil de développement de Loire Atlantique	Directrice du Conseil de développement de Loire Atlantique	Nantes	X
GLASS Laura	Conseil de développement Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne	Présidente		Exc
GOINARD Yannick	Conseil de développement du Pays de Chateaubriant	Secrétaire	Chateaubriant	X
GRASLAND Brigitte	Conseil de développement Loire et Sillon	Animatrice		Exc
GREGOIRE Frédéric	Mairie de Les Touches	Maire	Les Touches	Exc
GROUSSOLE Françoise	Mairie de Fay de Bretagne	Conseillère municipale	Fay de Bretagne	Exc
HABANS Jean-Paul		habitant	Treillières	X

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
HERMANT Mylène	Pôle Emploi Blain	Directrice	Blain	X
HERVE Françoise		Ecologiste, habitante	Saint Mars Du Désert	X
JOHNSON Anne	Conseil de développement de Grandlieu, Machecoul, Logne	animatrice		Exc
LABARRE Claude	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice Président Erdre & Gesvres	Fay De Bretagne	X
LAMIABLE Patrick	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice Président Erdre & Gesvres	Vigneux De Bretagne	X
LAUCOUIN Patricia		retraîtée	Treillières	X
LAURENT Hélène	Mairie de Héric	Conseillère municipale	Heric	Exc
LENAIN Nicole		habitante		X
Mme LEPAGE	Conseil Général de Loire Atlantique, délégation de Chateaubriant			Exc
LERAT Yvon	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Président d'Erdre & Gesvres	Treillières	Exc
LOUKIANOFF Stéphane	UNADEL			X
MARULIER J.C		Retraité, habitant	Treillières	X
MENARD Michel		Député de Loire Atlantique		Exc
METLAINE Aïcha	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Conseillère communautaire	Nort sur Erdre	X
NAUD Jean-Paul	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice Président Erdre & Gesvres et maire de Notre dame des Landes	Notre Dame des Landes	Exc
NIESCEREWICZ Valérie	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Conseiller communautaire et 1 ^è adjointe au Maire de Sucé sur Erdre	Sucé sur Erdre	Exc
NOURRY Barbara	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Conseillère communautaire d'Erdre & Gesvres et Maire de Saint Mars du Désert	Saint Mars du Désert	X
PIERS Odile		habitante		Exc

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
RENARD Alain	Conseil de Développement du pays de Blain	Président	Blain	X
RICHARD Benoit	Mairie de Saint Mars du Désert	DGS	Saint Mars Du Désert	X
RICHARTE Marion	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Responsable service Développement Durable et Participation citoyenne	CCEG	X
ROGER Jean-Louis	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Conseiller communautaire et Maire de Sucé sur Erdre	Sucé sur Erdre	X
RUPRICH-ROBERT Emilie		étudiante	Nantes	X
TERRIEN René	Conseil de développement de la CARENE	Président	Saint Nazaire	Exc
THURET Nicolas		Futur adhérent du conseil de développement	Grandchamp Des Fontaines	Exc

Annexe 2

Hommage rendu à Didier Menet par François-Xavier Lamotte, président du Conseil de développement



« Nous ne pouvons pas commencer notre assemblée générale 2015 sans rendre hommage à Didier.

Didier Menet nous a quittés sur la ligne d'arrivée du semi marathon de la Brière qu'il courait en duo avec son épouse, dimanche 15 mars dernier. Nous sommes encore tous sous le coup de sa disparition brutale. Didier a été un des premiers à adhérer et construire notre conseil de développement en 2006. Il en était administrateur. Nous gardons de lui sa gentillesse, son sens de la relation, son engagement personnel pour défendre des valeurs d'humanité, son attachement à la terre dont il était issu, à l'environnement, à la biodiversité et tout ce qui contribue au bien vivre ensemble. Il défendait ses idées toujours dans le respect de l'autre. Je me souviens de ses interventions dans le groupe mobilités où il était, il y a quelques années déjà, persuadé du bien fondé du développement du covoiturage. Comme il avait raison, en 2014, Blablacar a transporté plus de personnes que la SNCF ! Il ne manquait jamais de nous rappeler qu'il faut conserver notre beau paysage de bocage, nos liaisons douces, d'être attentif à l'urbanisation de nos centres et bien d'autres thèmes qui lui étaient chers.

Il participait aussi à la vie de nombreuses associations locales : Treillières Running Urban Nature avec qui il courait, Treillières au fil du temps, l'AMAP de Treillières, et plus récemment Grain de Pollen. Il aimait à rencontrer des gens, à créer des liens, toujours dans la simplicité et avec le sourire. Nous n'oublierons pas Didier.

Nous remettons l'ensemble des témoignages qui nous sont arrivés par mails, à son épouse et ses trois filles pour qu'elles gardent de lui la richesse et l'humanité qu'il nous a apportées.

Nous lui dédions cette assemblée générale et je vous invite à nous lever pour l'applaudir autant qu'il compte pour nous, en ayant une pensée toute particulière pour son épouse et ses trois filles.

Merci. »

Annexe 3

Discours d'ouverture de François-Xavier LAMOTTE, président du Conseil de développement

« Mesdames, messieurs,

Bonsoir,

Je voudrais excuser le Président de la Communauté de commune d'Erdre et Gesvres Yvon Lerat ainsi que Philippe Euzéat 1^{er} vice Président de la CCEG et maire de Casson, Frédéric Maindron vice président et Frédéric Grégoire conseiller communautaire et maire de Les Touches.

Les maires excusés ayant tous un conseil municipal ce soir.

Et c'est avec grand plaisir que j'accueille notre Vice président en charge de la citoyenneté, enfance jeunesse et du développement durable Patrick Lamiable,

Monsieur le Conseiller Général Jean Luc Besnier, vice président et maire de Petit mars

Madame et messieurs les vices présidents, conseillères communautaires et maires des communes de la CCEG

Mesdames, messieurs les adjointes, adjoints, conseillères et conseillers municipaux

Madame la directrice du CD de Loire Atlantique

Monsieur le Directeur territorial du pôle emploi Nord Loire

Madame la Directrice du pôle emploi de Blain

Messieurs les présidents et vice président des Conseils de développement de Loire et Sillon, Région de Blain, et Châteaubriant et leurs animatrices et animateurs.

Messieurs les Directeurs et représentants les associations du territoire

Mesdames messieurs les responsables de services et techniciens de la CCEG

Mesdames messieurs les membres du CDEG

Et chers amis qui venez nous découvrir,

Je vous accueille avec beaucoup de fierté et de bonheur tant vous êtes nombreux ce soir.

[...]

L'assemblée générale de notre conseil de développement est le point d'orgue de nos rendez vous. C'est le moment où nous nous retrouvons pour faire le bilan de l'année passée mais surtout et aussi pour nous projeter et vous écouter. Je vous souhaite d'être féconds en idées novatrices, en travaux collaboratifs entre les habitants et les élus, dans le respect de nos règles et de nos valeurs. Le débat est beau, créatif, épanouissant et honorable, pour tous ceux qui les respectent.

Je cède maintenant la parole au vice président Patrick Lamiable que je salue pour son engagement assidu et sa proximité du Conseil de développement. »

Annexe 4

Discours de Monsieur Patrick LAMIABLE, Vice Président d'Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable.

« Je voulais vous remercier tous. En tant qu' élu, je trouve que tous les apports, toutes vos réflexions, tous vos travaux discrets mais qui nous sont présentés, à nous élus, sont plus qu'un plus, enrichissent notre réflexion, enrichissent nos décisions. On parle souvent de participation citoyenne et très souvent, c'est un vœu pieu, quelque chose dont on a envie, comme ça tous les élus. En fait, vous représentez, à mes yeux et à nos yeux d'élus, une participation citoyenne très forte, très existante et très positive. Vous amenez votre réflexion, vous habitants du territoire d'Erdre et Gesvres. Vous amenez un enrichissement de notre réflexions et donc de nos décisions pour le bien de tous. Et c'est pour cela que je tiens absolument à vous féliciter. De plus, j'ai le privilège de représenter les élus auprès du Conseil d'Administration. Je tiens à remercier les administrateurs de leur accueil et de leur écoute et de me permettre, de temps en temps, d'informer, de communiquer et d'échanger. En fait, ce lien, entre vous citoyens et les élus, il est fondamental pour le bien de tous, c'est-à-dire de tous nos habitants, de nos 60 000 habitants du territoire. Donc à nouveau un grand merci. Je vous souhaite une excellente assemblée générale. »

Annexe 5

Rapport d'activités 2014 présenté par François-Xavier LAMOTTE, Président du Conseil de développement

Après ces rapides rappels pour ceux qui découvrent le Conseil de développement, le Conseil d'Administration a maintenant le plaisir de vous présenter son bilan d'activité pour l'exercice 2014.

Un point sur quelques chiffres de notre conseil de développement. Le nombre d'adhérents est en légère hausse avec 19 nouveaux adhérents.

L'année 2014 a été bien remplie, avec l'activité des trois groupes de travail qui vous sera présentée à la suite. Il faut rappeler que 2014 a été une année d'élections municipales et que les premiers contacts avec les élus ont été pris après leur prise en fonction au sein de la communauté de commune.

Au cours de l'exercice, 47 adhérents ont participé aux instances de pilotage de l'association et aux groupes de réflexion du Conseil de développement. Ce qui représente au total environ 850 heures de bénévolat. (ne sont pas comptabilisées les heures de travail personnel hors réunions et les participations aux réunions extérieures au CD).

En 2014, ce ne sont pas moins de 4 avis et contributions qui ont été remis par le Conseil de développement. Ils ont porté sur la formation et l'insertion des jeunes, sur le futur schéma mobilité départemental, sur la candidature Leader et enfin la révision du Schéma de cohérence territoriale Nantes-Saint Nazaire.

Cette année nous avons privilégié l'ouverture vers l'extérieur en allant vers les jeunes, les acteurs du territoire et les autres de Conseil de développement.

1 – L'animation des groupes de travail

Les groupes de travail sont au cœur de notre activité. Je vais donc maintenant laisser la parole aux référents des différents groupes de travail.

- Situation économique
 - René Hamelin
- Aménagement du territoire
 - Michel Burckel
- Candidature Leader
 - François-Xavier Lamotte

➔ Le groupe « Situation Economique » (Groupe de travail présenté par René HAMELIN)

- Référent : René Hamelin
- Démarrage : novembre 2012 | Clôture : janvier 2015
- Exercice 2014 :
 - Nombre de réunions du groupe : 7
 - Nombre de participants : 10

En novembre 2012, un groupe de travail a été lancé en sur autosaisine sur la thématique de l'économie. Après une appropriation du sujet par la prise de connaissance de différentes données, les membres du groupe ont choisi de se centrer sur un sujet qui les préoccupait : les dynamiques d'insertion et de formation et les parcours d'accès à l'emploi des jeunes de 16-25 ans.

Pourquoi les jeunes rencontrent-ils des difficultés d'accès à l'emploi ? Quelles sont les actions mises en œuvre sur le territoire ? Comment renforcer leur pertinence et leur cohérence ? Ce sont les questions qu'ils ont souhaité explorer pour apporter leur regard et leur ressenti de citoyens.

Au terme de 16 mois de recherches, de débats et d'une trentaine d'entretiens menés auprès des parties prenantes, le groupe a finalisé en décembre 2014 son rapport intitulé :

« Regards portés par le Conseil de développement sur les dynamiques d'insertion et les processus de formation des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi sur Erdre et Gesvres »

L'ambition de ce travail collectif est d'interpeller les élus, soulever des débats et formuler des propositions afin de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes. Ce rapport fait la synthèse des rencontres et met en exergue les points forts et les points qui mériteraient des travaux ou investigations complémentaires. Il comporte trois parties principales :

- Un état des lieux sur « les jeunes » et les acteurs rencontrés,
- Une analyse des freins et des leviers pour l'insertion des jeunes.
- Des questions et des propositions aux élus et aux parties prenantes sur :
 - Les missions et rôles,
 - La communication et l'information,
 - Les structures,
 - Les moyens et l'environnement.

Ce rapport a été présenté au bureau communautaire en janvier et transmis aux acteurs rencontrés. Il sera prochainement examiné par les commissions « Economie Emploi » et « Amélioration de l'action publique » de la CCEG pour apporter une réponse à l'avis.

Le groupe « Situation économique » s'est quant à lui réuni en janvier 2014 pour dresser le bilan de son action et capitaliser son expérience pour les futurs autres groupes de travail du Conseil de développement.

Intervention de Patrick Lamiable

Je me permets juste d'apporter une précision. Deux commissions d'élus se sont saisies de ce rapport : la commission « Economie-Emploi » et la commission « Amélioration de l'Action Territoriale ».

➔ Le groupe « Aménagement du territoire » (Groupe de travail présenté par Michel Burckel)

- Référent : Michel Burckel
- Démarrage : Décembre 2013 | en cours
- Exercice 2014 :
 - Nombre de réunions du groupe : 10
 - Nombre de participants : 23

En septembre 2013, les élus de la Communauté de communes Erdre et Gesvres ont saisi le Conseil de développement pour être force de proposition en amont de la révision du Schéma de cohérence territoriale Nantes Saint-Nazaire (SCoT) pour qu'il apporte un regard de citoyen-usager sous forme prospective, dégagé des contraintes techniques.

Tout d'abord, après avoir organisé une soirée d'information générale sur le Pôle métropolitain et le SCot, le Conseil de développement a créé et ouvert, sur appel à participation dans la presse, un groupe de réflexion « Aménagement du territoire » autour des questions suivantes : Quelle est notre vision du territoire de demain ? En matière d'aménagement du territoire, que souhaitons-nous ? Selon nous, que faut-il modifier ou conserver ?

Composé d'une vingtaine de personnes (habitants, représentants d'associations et d'entreprises), ce groupe a démarré en janvier 2014 et a déterminé des blocs thématiques à traiter de février à décembre 2014 autour de principes transversaux. Chaque thème a fait l'objet d'une ou plusieurs réunions et été introduit par des données clefs statistiques ou cartographiques. Les débats ont ensuite

été conduits soit de manière traditionnelle, soit en sous-groupes, soit en débats « mouvants » à partir de controverses. Chaque débat a fait l'objet d'une synthèse, validée lors de la réunion suivante. En mars 2015, le groupe a enfin remis son avis intitulé « Visions de territoire en Erdre et Gesvres » avec 4 grandes orientations pour le territoire de demain :

Cette vision s'intègre dans un contexte global de développement durable et d'optimisation et de mutualisation des dépenses publiques.

1. Une urbanisation et un habitat orientés vers le bien être social, avec le bourg comme centre de vie ;
2. Une agriculture, des espaces naturels, des paysages et une biodiversité au centre de la réflexion ;
3. Un développement économique s'appuyant notamment sur les caractéristiques dominantes rurales du territoire, l'innovation et l'économie locale ;
4. Des transports et des déplacements privilégiant les alternatives à la voiture individuelle.

Parallèlement, afin de compléter et enrichir sa vision et celle des élus, le groupe « Aménagement du territoire » du Conseil de développement a souhaité aller vers les jeunes et les habitants.

Le groupe a demandé à cinquante élèves de troisième et seconde du collège Saint-Michel et du Lycée Saint-Martin d'imaginer notre territoire en 2030. Réunis le 28 novembre dernier à Nort-sur-Erdre, au collège privé, quinze groupes d'élèves ont présenté leurs travaux sous forme de textes, de maquettes, de chansons et de vidéo. Les orientations proposées, qui pour beaucoup rejoignent d'ailleurs celles du groupe aménagement, ont été intégrées dans l'avis sous la rubrique « Ce que l'on a entendu des jeunes ». Des vidéos sont mises à disposition sur l'espace internet du Conseil de développement, l'intégralité des travaux figure en annexe de l'avis.

Le groupe de travail a également souhaité ouvrir la réflexion aux habitants par l'organisation d'un appel à participation par la photo, diffusé de juin à septembre 2014. Une sélection de ces photos vient compléter chaque chapitre de l'avis et l'ensemble des contributions figurent en annexe.

Enfin, sollicités par le pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, les cinq Conseils de développement de Loire et Sillon, de la Région Nazairienne, du Pays de Blain, de Nantes Métropole et enfin d'Erdre et Gesvres ont entamé un travail commun sur la révision du SCot du Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire.

Le tout premier acte de ce travail collectif a consisté à formuler en septembre 2014 des propositions pour associer les habitants. Ces préconisations résultent non seulement de l'expérience des Conseils de développement en matière de débat public mais aussi de leur capacité à identifier de nouvelles approches pour recueillir les attentes des habitants.

Le second acte consistera à remettre en septembre 2015 des préconisations communes sur les orientations du SCot.

Les membres du groupe participent par ailleurs aux conférences auxquelles ils sont invités sur le sujet.

➔ **Le groupe « Leader » (Groupe de travail présenté par François-Xavier Lamotte)**

- Référent : François-Xavier Lamotte
- Démarrage : juillet 2014 | Clôture : mars 2015
- Exercice 2014 :
 - Nombre de réunions du groupe : 9 (12 avec les Rendez-vous de l'innovation)
 - Nombre de participants : 33

Considérant que ce sont les acteurs qui font vivre les territoires, l'Europe propose à travers le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) une nouvelle

forme de gouvernance à l'échelle locale et une meilleure mobilisation de ses ressources. A partir d'une stratégie et d'un plan d'action établis entre les élus et les acteurs privés, le territoire retenu reçoit une enveloppe financière sur plusieurs années pour faire émerger des projets publics et privés innovants sur le territoire. Cette enveloppe est gérée par un Groupe d'Action Local (GAL) composé à 49% élus / 51% privés.

Le territoire d'Erdre et Gesvres, rejoint par 3 autres territoires voisins (le Pays de Blain, Loire et Sillon et la Région de Nozay) a préparé une candidature de juin à novembre afin d'intégrer ce programme européen pour la période 2015 - 2020. La préparation de la candidature a étroitement associé les membres des trois Conseils de développement des territoires.

Sur notre territoire, les élus ont acté un principe d'une co-construction avec le Conseil de développement. Le Président et l'animatrice du Conseil de développement ont ainsi respectivement intégré les instances de pilotage politique et technique du projet. Un groupe de travail « LEADER » ouvert aux habitants et aux acteurs privés du territoire a été créé au sein du Conseil de développement pour contribuer aux différentes étapes d'élaboration de la candidature.

Après une plénière de lancement, les membres du groupe « LEADER » ont été invités à commenter et compléter un diagnostic de territoire réalisé par un bureau d'étude. Présenté aux élus et aux autres acteurs privés du territoire, ce diagnostic s'est conclu par la sélection et le vote de 4 axes prioritaires pour le programme LEADER du territoire :

1. Favoriser l'implantation d'activités créatrices d'emplois et développer des filières d'avenir
2. Préserver et mettre en valeur l'environnement
3. Améliorer l'offre culturelle, touristique et de loisirs
4. Développer la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi

Ensuite, les membres du groupe Leader ont participé à la définition du plan d'actions :

- lors de trois « Rendez-vous de l'innovation » organisés par la CCEG sous forme de forum-débats sur les thèmes de l'économie circulaire, les pratiques numériques et collaboratives et les nouvelles filières économiques ;
- dans un groupe de travail restreint, composé de 49% élus / 51% membres de la société civile et réunissant les 3 territoires pour définir les grandes lignes des fiches actions ;
- au travers de contributions pour alimenter les fiches actions, soit par écrit, soit à l'occasion de réunions de travail réunissant des élus et d'autres acteurs de la société civile du territoire.

Pour finir, les participants ont pu réagir et proposer des amendements sur les grandes lignes de la candidature présentées en novembre en plénière.

Le Conseil de développement s'est beaucoup investi dans cette démarche sur un calendrier serré de 6 mois. Il a apporté des éléments et des points de vue différents qui ont été repris par les élus, particulièrement sur les enjeux environnementaux. Les trois Conseils de Développement (Erdre et Gesvres, Loire et Sillon et Région de Blain) se sont également constitués en inter-CD, pour suivre la mise en œuvre du programme LEADER du Groupe d'Action Local, et travailler sur d'autres enjeux communs.

2 – Le dialogue avec les élus communautaires

Une des clés du fonctionnement des CD, c'est la qualité de leurs relations avec les élus.

Je rappelle ici que nous ne sommes ni dans l'opposition, ni dans le jugement ou le contrôle et pas représentatif du territoire.

Nous sommes un regard, celui d'habitants d'Erdre et Gesvres sur nos envies, nos souhaits, nos manques qui s'expriment ici.

Il me tient à cœur de cultiver une relation sincère et dynamique entre notre CD, les élus et la CCEG.

- 1 rencontre des Présidents
- Présence du VP à la citoyenneté au Conseil d'administration et du CD au Conseil communautaire
- Présentation du bilan d'activités en Conseil communautaire
- Sièges dans 3 commissions et comité de pilotage de la CCEG
- Préparation de la convention de partenariat

3 - L'ouverture sur les projets et les partenaires extérieurs

Nous sommes aussi tournés vers l'extérieur de notre territoire. Tout d'abord vers nos CD voisins que nous rencontrons et pour certains projets, avec qui nous travaillons.

Il est aussi très important de tisser des liens avec des réseaux qui réfléchissent sur des thèmes qui nous sont proches.

Cela doit alimenter nos réflexions, nous interroger et nous pousser à faire des propositions innovantes aux élus.

- Ecoute et recueil d'information dans des instance territoriales (Pôle métropolitain, Département, Région)
- Travail inter CD et échanges avec les CD voisins
- Liens avec CESER, CD Loire Atlantique
- Appartenance à 3 réseaux

4 – La communication et la visibilité du CD

Une autre clé de la réussite des CD, c'est la communication.

Communiquer pour vous informer des actions, de l'avancement des projets tout au long de l'année. Vous avez entre les mains une feuille d'évaluation.

Je vous encourage à nous dire si notre communication est satisfaisante, en quoi elle pourrait être différente dans la rubrique « Commentaires et suggestions d'amélioration »...

Communication et visibilité en 2014 :

- 2 lettres d'information
- 1 soirée-débat
- 4 articles dans le magazine intercommunal : *Erdre et Gesvres actualités*
- 4 articles dans les bulletins communaux
- 1 affiche et flyers
- 4 réunions des nouveaux habitants
- 16 vidéos sur les travaux des jeunes
- 1 film institutionnel en cours
- Le site internet

5 – Le suivi et l'évaluation de nos travaux et avis

Un sujet que nous évoquons depuis 2 ans, c'est le suivi de nos actions.

Tout d'abord nous nous auto évaluons à chaque fin de groupe de travail.

Ensuite Patrick Lamiable est sur le point d'obtenir qu'un comité de suivi soit mis en place à la CCEG et que les référents des Groupes de travail puissent être informés des avancées des travaux.

C'est le maillon qui manquait dans le cycle de réflexion de notre programme associatif.

En 2014 :

- 2 bilans et évaluation de groupe
- 1 questionnaire d'évaluation pour nos soirées débat
- La formalisation du suivi de nos avis dans la convention de partenariat

QUESTIONS/REPONSES de la salle

Intervention Gérard Legrand, administrateur du conseil de développement:

Je voulais revenir sur le groupe de travail « Aménagement du territoire » auquel j'ai eu le plaisir de participer et je veux simplement faire une précision. Monsieur Burckel a dit au sujet du projet d'aéroport, sujet sensible : « notre vision est de ne pas y être favorable ». C'est, pour ma part, un abus de langage puisque je pense que le conseil de développement n'a pas forcément à prendre partie sur ce sujet ô combien compliqué et tout le monde n'était pas d'accord. Il y a eu un vote mais auquel je ne m'associe pas.

Intervention de Monsieur Bernard Fourage de l'association Nexus et membre du conseil de développement :

Je rebondis sur le travail du groupe Aménagement du territoire. Dans le cas de grands projets, vous avez évoqué l'histoire du train pour relier Nantes à Rennes. L'association Nexus travaille énormément sur ce projet. Nous ne sommes en général pas très favorables à une liaison à 2 milliards 500 M € alors qu'il y a un axe très favorable à la vitesse en passant par Châteaubriant. Nous serions donc prêts à vous montrer ce travail et cette proposition vous a déjà été faite si mes souvenirs sont bons il y a un an environ. Je crois qu'il serait intéressant que les gens de l'assemblée puissent avoir connaissance de ces travaux. Je renouvelle notre proposition de vous présenter à vous tous le fruit de notre travail. Nexus est reconnu sur la place publique, auprès de Nantes métropole mais surtout de la CCO. Ce serait aux membres de s'exprimer s'ils veulent connaître ou pas un avis a-politique.

Réponse de François-Xavier Lamotte, Président du conseil de développement :

Merci M. Fourage, nous en prenons bonne note.

Question de Emmanuelle GELEBART-SOUILAH , directrice du Conseil de développement de la Loire Atlantique :

Juste une question pour les groupes leaders : est-ce que les votes sont à l'unanimité ou à la majorité ?

Réponse de François-Xavier Lamotte, Président du conseil de développement :

Les décisions sont prises à la majorité.

Intervention Roger Sautereau du Part, membre du conseil de développement :

Sur la partie éco du Groupe de travail Aménagement, vous avez évoqué une voiture alternative, l'aéroport, Nantes-Rennes et le barreau routier. Ca, c'est la vision donnée par le conseil de développement Erdre et Gesvres suite à différentes interviews. Or, vous avez 3 conseils de développement qui ont peut-être des idées différentes donc je me demande comment vous allez faire une synthèse sur des choses si précises. Sur la voiture alternative, je ne me fais pas de soucis. Par contre, sur Nantes-Rennes, l'aéroport et le barreau routier, comment allez-vous pouvoir faire une synthèse et donner cela à la Région ou au pôle métropolitain ?

Réponse Michel Burckel, Référent du Groupe Aménagement du territoire du Conseil de développement:

Au Pôle métropolitain. Ce qui a été convenu, c'est que tout ce qu'on pouvait mettre en commun sur lesquels on est d'accord ferait l'objet d'un document et à ce document serait adjoint l'intégralité des travaux de chaque conseil de développement.

Intervention Alain Brouillet, Directeur territorial de Pôle emploi :

Je suis accompagné de Mme HERMANT, Directrice de Pôle Emploi de Blain. A propos de la 1^{ère} intervention de M. Hamelin. Un point sur l'importance de travailler ensemble. Aujourd'hui Pôle Emploi et mission locale travaillent ensemble en coopération et Pôle emploi est en train de travailler avec la CCEG pour redéfinir un partenariat. Sur les propositions et les demandes, nous sommes tout à fait partants pour participer et nous investir sur les différentes propositions de travail en structure et en réseau.

Question Jean Louis Roger, Conseiller communautaire et maire de Sucé sur Erdre:

Dans vos réflexions au sein du groupe Aménagement du territoire, vous avez parlé de Pôles d'équipements structurants. Dans les échanges que vous avez eu, les questions de déplacements vers ces Pôles structurants et de liaisons transversales entre nos 12 communes, ont-elles été abordées ? Aujourd'hui, des équipements ont été construits et on ne peut pas forcément y accéder à partir de nos 12 communes. Est-ce un sujet qui amène beaucoup d'interrogations de la population ?

Réponse Michel Burckel, Référent du Groupe Aménagement du territoire du Conseil de développement:

C'est un sujet que l'on a abordé. Pour illustrer un peu, je peux vous dire ce qu'ont apporté les jeunes : ils ont inventé un souterrain à 3 niveaux qui ferait le tour de toutes les communes. Il y a même une

piste de kart. L'idée est que cela ferait le tour des communes et qu'il y aurait un équipement spécialisé sur chaque commune avec une mutualisation. Pour revenir au groupe de travail, on a constaté qu'effectivement, on a un réseau Lila qui est un réseau tentaculaire mais plutôt pendulaire vers Nantes. C'est plus facile d'aller à Nantes en car que de venir de Nantes travailler en Erdre et Gesvres. On note aussi l'absence de liaisons transversales qui permettent de relier les communes. Effectivement, c'est un souhait que quelque chose soit fait sur le transverse.

Question Jean Louis Roger, Conseiller communautaire et maire de Sucé sur Erdre :
Avez-vous interpellé les élus d'Erdre et Gesvres ?

Réponse François-Xavier Lamotte, Président du conseil de développement :
L'avis produit est parti chez le Président d'Erdre et Gesvres, Yvon Lerat, qui lui-même va l'orienter, comme il le fait d'habitude, sur les responsables en charge du sujet.

Patrick Lamiable, Vice Président Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable :
Il sera présenté en Bureau Communautaire comme le précédent rapport.

Question Stéphane Loukianoff de l'UNADEL:

Question à Monsieur Hamelin concernant le travail qui a été fait sur l'insertion des jeunes. Est-ce que dans les travaux qui ont été faits, la question de l'accompagnement ou de la sensibilisation à l'initiative des jeunes avait été abordée ? Je pense en effet que c'est très complémentaire par rapport aux questions de formations, aux questions d'insertion. C'est la question de comment un territoire aide à l'initiative des jeunes en fonction de leurs compétences, de leurs atouts, de leurs envies, c'est sans doute aussi important que de les former strictement. C'est aussi de créer les conditions de l'émergence de cette initiative. Sur certains territoires, des jeunes s'organisent entre jeunes. Cela peut paraître un peu du jeunisme, mais cela a pour valeur ajoutée d'être assez bien perçu par les jeunes et les initiatives sont transférées de jeunes à jeunes. C'est très enrichissant et assez dynamisant.

Réponse René Hamelin, Référent du groupe « Situation économique » du Conseil de développement :

Ce sujet là, a en effet été évoqué aux travers de l'éducation des jeunes et des pré-requis. On se rend compte en définitive qu'au niveau de l'éducation nationale ou lors d'échanges intéressants avec des collègues et lycées, que les modes d'évaluations des élèves sont à peu près les mêmes que les modes d'évaluations des entreprises. Donc, il y a quelque chose à faire avec l'éducation nationale (qui n'est pas hostile, et qui attend qu'on la sollicite un peu plus). Donc dans notre rapport on souligne l'importance de la formation tout au long de la vie. Je parlais tout à l'heure de séniors (puisque on n'en entend pas parler) mais le problème est le même. Donc éducation, présence des parents, coaching, accompagnement et appréciation. Et il existe des structures au niveau de l'éducation nationale, tout ce qui est fait au niveau du décrochage scolaire mérite d'être souligné. Pour les jeunes qui y vont c'est bien mais on pense aussi aux jeunes qui n'acceptent pas ces structures.

Stéphane Loukianoff de l'UNADEL:

Je comprends. Simplement, je voulais dire que parfois le message passe autrement quand il s'agit de jeunes qui ont développé tel projet, parfois de création d'entreprise, parfois « simplement » de projet humanitaire. Le message de : « c'est possible, voilà comment cela se passe et voilà ce qu'il faut éviter comme mauvais parcours du combattant », ça peut aussi passer autrement.

Réponse René Hamelin, Référent du groupe « Situation économique » du Conseil de développement:

Je ne vais pas citer tous les partenaires que nous avons vus mais, il y a des clubs qui existent et un certain nombre de structures. A la maison de l'emploi de Grandchamp des Fontaines, il est proposé un certain nombre de stages, d'ouvertures vers l'Europe... Cela fait partie d'un ensemble. Et c'est pour cette raison que je parlais beaucoup de communication. Beaucoup de choses se font mais on ne le sait pas. La difficulté, c'est que les intéressés sont peut-être découragés par les propos des premières personnes rencontrées et certains abandonnent. Et là, ce serait le relais d'une action, c'est pour ça que je parlais de l'action : un jeune/un tuteur/un parrain. Mais il faut que le parrain s'approprie notre livre blanc voire aille au-delà.

Partick Lamiable Vice Président Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable :

Pour compléter : une réflexion est ouverte sur la notion de coopérative jeunesse-service. L'objectif est de permettre à des jeunes de se structurer en coopérative pour un véritable travail avec devis et facturation durant les 2 mois d'été. Nous allons essayer de mettre cela en place pour 2016.

Annexe 6

Rapport financier présenté par Michel Burckel, trésorier

→ Les produits

PRODUITS		2011	2012	2013	BP 2014	2014
SUBVENTIONS	CCEG	3800	3800	3800	4200	4200
	Conseil Régional	5920,8	2079,2		3466	
	Sous-total	9720,8	5879,2		7666	4200
AUTRES PRODUITS	Participation Blain	45,00	0			
FINANCIERS		102,64	119,73	77,07		42,72
TOTAL PRODUITS		9868,44	5998,93	3877,07	7666	4242,72

→ Participation de la CCEG

Convention de partenariat de 3 ans signée en juin 2012

- Subvention : 3800 € en 2014
- Mise à disposition de personnel :
 - une chargée de mission à 80%
 - une assistance administrative à 25%
- Soutien logistique de l'activité du CD par :
 - la reproduction, l'envoi, l'affranchissement des documents du Conseil de développement (comptes-rendus, courriers, Lettre du CD...)
 - la mise à disposition
 - ✓ d'un espace de travail avec un espace de rangement
 - ✓ de salles (CCEG et communes membres à titre gratuit)
 - ✓ de matériel informatique

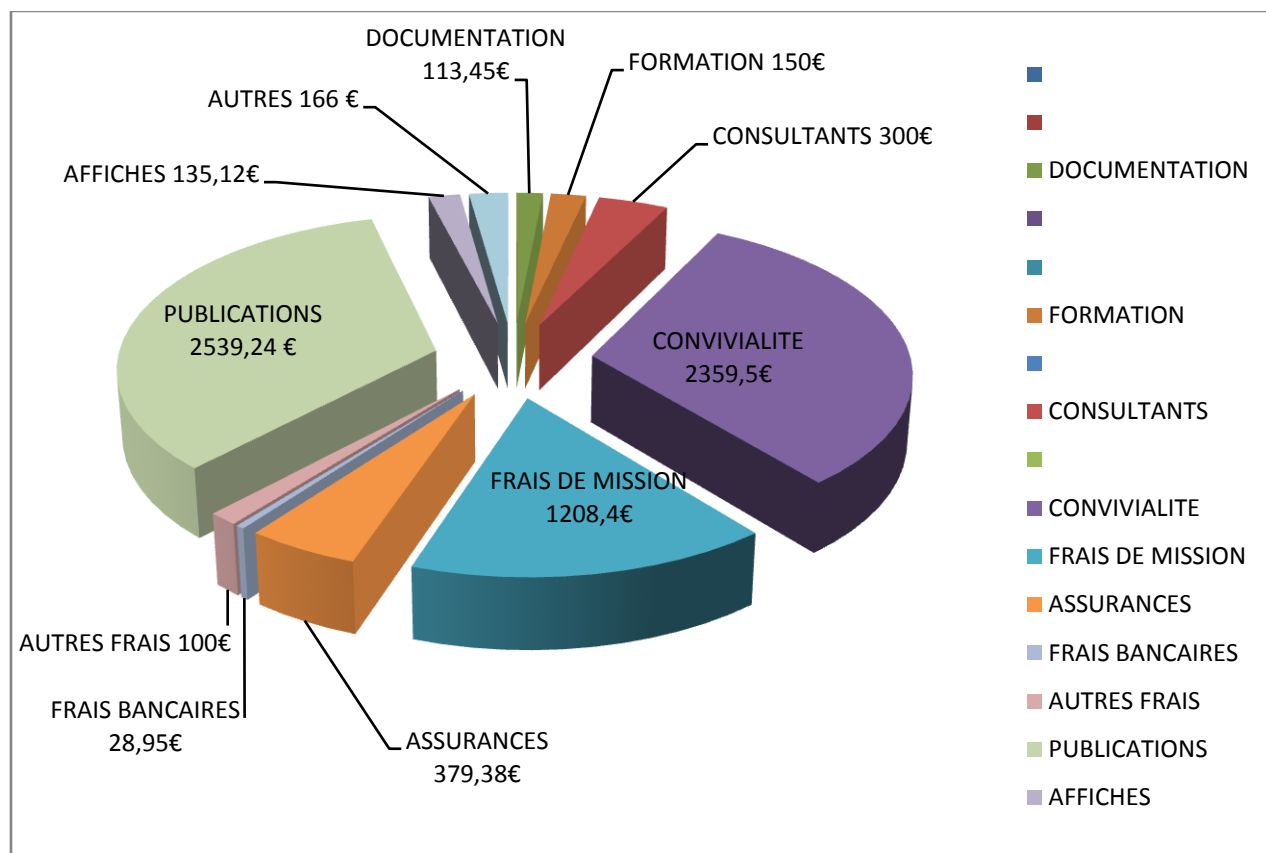
→ Compte de résultat 2014 (du 01/01/2014 au 31/12/2014)

CHARGES		2011	2012	2013	BP 2014	2014
ACHATS	Achats de Matériel	0		289	0	0
	Fournitures administratives	122,26		0	150	0
	Sous-total	122,26	0	289	150	0
SERVICES EXTERIEURS	Documentation	148	0		100	113,45
	Frais de colloques & Séminaires	0	0	250	250	0
	Formation	75	0	0	1500	150
	Stages	0	0	0	250	0
	Consultants	487	0	0	500	300
	Sous-total	710	0	250	2600	563,45
AUTRES	Cotisation Coord. Nat.			0	100	0,00

SERVICES EXTERIEURS	Frais divers					100,00
	Evénements, Convivialité	1695,87	2191,42	1008,06	2000	2359,50
	Impression, Communication	1088,36	4110,76	2776,37	2900	2840,36
	Déplacements & Frais de Missions	1385,85	1550,15	1032,45	1000	1208,40
	Assurances	179,07	182,76	186,54	183	379,38
	Services bancaires	24,58	31,4	25,79	30	28,95
	Sous-total	4373,73	8066,49	5029,21	6213	6916,59
TOTAL CHARGES		5205,99	8066,49	5568,21	8963	7480,04

PRODUITS		2011	2012	2013	BP 2014	2014
SUBVENTIONS	CCEG	3800	3800	3800	4200	4200
	Conseil Régional	5920,8	2079,2		3466	
	Sous-total	9720,8	5879,2		7666	4200
AUTRES PRODUITS	Participation Blain	45,00	0			
FINANCIERS		102,64	119,73	77,07		42,72
TOTAL PRODUITS		9868,44	5998,93	3877,07	7666	4242,72

➔ Répartition des dépenses 2014 par nature (sur 4242,72 €)



Annexe 7

Orientations 2015, présenté par François-Xavier LAMOTTE

- Ouvrir des nouveaux groupes de travail
 - Evolution et perspectives pour le CD
 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
 - ...
- Participer aux instances de la CCEG (commissions consultative des services publics locaux (CCSPL) et intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) ainsi qu'au Groupe d'action Local LEADER)
- Suivre les avis produits
- Donner de la visibilité au CD
- Aller vers l'extérieur (les jeunes, ...)
- Organiser des « rendez-vous citoyens du territoire »

Annexe 8

Budget prévisionnel 2015, présenté par Michel Burckel

CHARGES		Réalisé 2014	BP 2015
ACHATS	Achats de Matériel	0	0
	Fournitures administratives	0	100
	Sous-total	0	100
SERVICES EXTERIEURS	Documentation	113,45	0
	Frais de colloques & Séminaires	0	200
	Formation	150	200
	Stages	0	0
	Consultants	300	300
	Sous-total	563,45	700
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	Cotisation Coord. Nat.	0,00	
	Frais divers	100,00	100
	Evénements, Convivialité	2359,50	2500
	Impression, Communication	2840,36	3400
	Déplacements & Frais de Missions	1208,40	1000
	Assurances	379,38	200
	Services bancaires	28,95	30
Sous-total	6916,59	7230	
TOTAL CHARGES		7480,04	8030

PRODUITS		2014	BP 2015
SUBVENTIONS	CCEG	4200	4200
	Conseil Régional		3844
	Sous-total	4200	8044
AUTRES PRODUITS	Participation Blain		
FINANCIERS		42,72	
TOTAL PRODUITS		4242,72	8044

QUESTIONS/REPONSES de la salle

Question Dominique Michenot, membre du Conseil de développement :

Le groupe aménagement a fini de travailler mais il y a toujours (2 réunions ont déjà eu lieu je crois) 4 réunions de prévues dans le cadre du Pôle Métropolitain, sur le même sujet mais sur un périmètre plus large qu'est celui du SCOT dans lequel on se situe.

Serait-il possible de continuer à échanger avec les membres du groupe que cela intéresse ? Il y a en effet des problématiques qui ne sont pas tout à fait les mêmes entre la Métropole par exemple et les territoires plus éloignés. Et même entre communautés de communes, les questions ne sont pas tout à fait les mêmes sur des questions d'urbanisme, de développement, d'aménagement du territoire.

Et la 2^{ème} question est un peu identique mais concerne le Groupe LEADER. Le groupe leader a vécu. Il y a un groupe d'action locale qui se met en place. Ce serait bien qu'il y ait un groupe qui soit en appui du Comité de programmation du GAL pour le reste de l'année, au moins au moment de la mise en route.

Réponse de François-Xavier Lamotte, Président du conseil de développement :

Un mot sur le SCOT et le Pôle Métropolitain. Le Pôle Métropolitain nous associe jusqu'à la fin de la consultation et de constitution du dossier. Jusqu'à la fin de l'année, on est associés et c'est ouvert. Chaque fois, le Pôle Métropolitain nous ouvre ses séances qui sont partagées avec les élus et il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas continuer. En ce qui concerne le groupe GAL, on prend en note la demande et on voit si il y a effectivement un intérêt à poursuivre les réflexions et pourquoi pas une mise en commun avant les réunions du groupe leader.

Question Gérard Legrand, administrateur du conseil de développement:

Il serait bon de préciser ce qu'est le projet du Pôle Métropolitain qu'il ne faut pas confondre avec Nantes Métropole.

Réponse François-Xavier Lamotte, Président du conseil de développement :

Le Pôle Métropolitain, c'est le regroupement de 6 intercommunalités (Communauté Urbaine de Nantes, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Communauté de communes Cœur d'Estuaire, CARENE, Communauté de communes de Loire et Sillon et Communauté de communes de la région de Blain). Alors que « Nantes métropole », c'est la communauté urbaine de Nantes, le regroupement de 23 communes.

Question de Bertrand Hibert, élu à Nort sur Erdre:

Le 10/04 la Région devrait voter un Lycée à Nort sur E, il serait intéressant de développer un projet autour de ce futur lycée lié au territoire, lié à l'emploi, à la formation, donc dans la continuité des travaux du Groupe économie, je soumetts l'idée d'ouvrir un Groupe de travail qui serait lié à la formation professionnelle, lié à l'implantation de ce lycée. Dans le cadre d'un travail collaboratif avec le conseil de développement, il serait intéressant d'ouvrir un groupe de travail sur ce sujet.

Réponse François-Xavier Lamotte, Président du conseil de développement :

Dans les messages des jeunes et dans le document, c'est un sujet qui est revenu. L'idéal serait que les élus de la communauté de communes réfléchissent à une saisine et nous proposent, s'ils le souhaitent, de travailler sur le sujet en précisant bien le cadre et les limites de l'étude parce que le sujet de « LA formation » peut être très large et l'objectif de nos travaux est aussi d'être pertinents sur 1 sujet et de ne pas être trop généralistes.

Précision de Patrick Lamiable, Vice Président Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable:

Je peux préciser que la communauté de communes d'Erdre et Gesvres avait souhaité, dès le départ de ce projet de lycée par le Conseil Régional, être associée justement à la définition des filières technologiques et professionnelles.

Question Pierre Holsteyn, membre du Conseil de développement:

J'ai participé au GT Aménagement du Territoire. L'un des points soulevés, qui fait toujours débat, ce sont les alternatives à la voiture pour les déplacements, les avions, les trains, les barreaux routiers etc... Mais l'une des choses qui permettrait d'améliorer la situation, c'est de limiter les déplacements, notamment en s'assurant que le très haut débit numérique soit accessible à tout le monde. La question du numérique pourrait faire l'objet d'un groupe de travail..., ce serait peut-être un groupe de travail très très ciblé, j'en ai bien conscience mais ça me paraît aller dans le bon sens.

Réponse Michel Burckel, Référent du Groupe Aménagement du territoire du Conseil de développement:


Effectivement, on a abordé, dans le développement économique, la fibre, c'est-à-dire le haut débit numérique pour faire venir des entreprises innovantes et des entreprises- qu'on ne trouve peut-être, pas sur la communauté de communes -, qui sont plutôt ciblées dans la périphérie Nantaise aujourd'hui.

Annexe 9

Conseil d'administration : composition pour 2015

Nom	Prénom	Commune	Collège
BERTHET	Annie	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
BURCKEL	Michel	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Monde associatif
CHAUVIN	Frédérique	VIGNEUX DE BRETAGNE	Monde Economique
DERRIEN	Heidi	LA PAQUELAIS	Monde Associatif
GAUTIER	Jacques	VIGNEUX DE BRETAGNE	Citoyenneté
GAUTREAU	Michel	NORT SUR ERDRE	Citoyenneté
HAMELIN	René	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
LAMOTTE	François-Xavier	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
LEGRAND	Gérard	TREILLIERES	Citoyenneté
LEROY	Jacky	VIGNEUX DE BRETAGNE	Monde Associatif
MARTIN	Eric	FAY-de-BRETAGNE	Monde Economique
MENORET-THORRE	Cécile	NOTRE DAME DES LANDES	Monde Socioprofessionnel

Diaporama présenté par Stéphane Loukianoff de l'UNADEL lors de la soirée débat :




REGARD SUR LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT
Intervention Unadel du 27 mars 2015

- Les fondamentaux
 - Une conception moderne de l'action publique locale et un outil du vivre ensemble
 - Les grandes fonctions des conseils de développement
 - Typologie des conseils de développement
 - Valeur ajoutée et champs d'intervention variés
 - Quelques exemples de pratiques
 - Principales difficultés rencontrées
 - Conseils de développement et dynamique participatives : quels enjeux ?
 - Pratiques participatives : exemples d'outils

Intervention UNADEL «Regard sur les conseils de développement »

1



Les fondamentaux des conseils de développement

- Des acteurs clefs des démarches de développement local dans les territoires : incarnation de **la rencontre entre « l'ascendant » et le « descendant »**.
- Une **instance consultative**, composée de représentants de la **société civile organisée** (mais cette composition est en évolution)
- Une instance associée à l'élaboration de la stratégie de développement du territoire, pouvant être consultée sur toute question relative à l'aménagement et au développement du territoire, et informée de l'avancement des actions engagées.

2

Une conception moderne de l'action publique locale et un outil du vivre ensemble

Dans une société où plus personne -élu ou non élu- n'a le monopole de la bonne réponse devant des questions de plus en plus complexes, **le partage des expertises** ne peut que renforcer l'efficacité de l'action.

Face à la crise de la représentation touchant à la fois le monde politique et les corps intermédiaires, les conseils de développement représentent l'un des rares espaces de débats et de **construction d'une intelligence collective** rapprochant notamment **élus et citoyens**.

Reconnus par la loi en 1999 (pays et agglomérations), fragilisés en 2010 (RCT) puis confortés en 2014 (PETR et métropoles), ils ont inspirés aussi la Loi Lamy (conseils citoyens). Peut être aussi dans la future loi NOTRe (juin 2015).

Aujourd'hui, une **diffusion continue** : dans les communautés de communes, départements, communes et parcs naturels régionaux. 3

Les grandes fonctions des conseils de développement

Fonctions principales

- Fonction d'identification et de rassemblement des acteurs du territoire
- Fonction de diagnostic partagé
- Fonction de conseil par la production d'avis et de propositions
- Fonction d'élaboration, de suivi du projet de territoire et des actions du contrat

Fonctions complémentaires

- Fonction d'information et de liens en direction de la population
- Fonction d'animation territoriale

Typologie des conseils de développement

- Plus de 400 Conseils de développement aujourd'hui à **différentes échelles territoriales** et « adossés à des structures publiques aux compétences différentes : pays, agglomérations, communautés de communes, métropoles, PNR, départements, communes...
- Mais une grande **hétérogénéité** de ces instances suivant les contextes locaux et les politiques des régions (statut, compositions, moyens, productions ...)
- Des dynamiques internes « en dents scie »

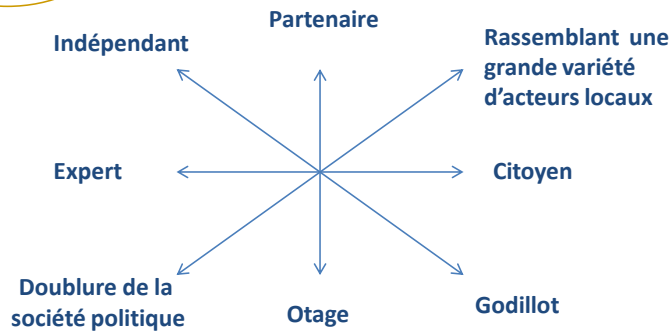
5

Typologie des conseils de développement

Une diversité de postures et de dynamiques :

- **Des conseils "fantômes" ou "caution"** : inexistants ou mobilisés uniquement pour valider les stratégies locales = pas de véritable participation au projet de territoire
- **Des conseils "CESER locaux"** : logique d'expertise citoyenne et composition réduite = co-élaboration du projet, prospective, des conseils "doubles de la société politique"
- **Des conseils « participatifs »** : ancrage territorial renforcé et élargissement des fonctions = organisation de débats locaux, des conseils « doubles de la société civile »

Typologie des conseils de développement



7

Valeur ajoutée et champs d'intervention variés

- Accueil des porteurs de projet, repérage et sélection de projets
- Déplacement, politique de transport
- Habitat, logement, foncier, SCOT
- Services à la population, Politique de la jeunesse
- Pôle excellence rurale; développement de filières
- Développement durable : risques naturels, indicateurs, critères, agenda 21
- Information, communication, animation territoriale
- Evaluation

8

Valeur ajoutée et champs d'intervention variés

- Connaître identifier les attentes et besoin du territoire par la rencontre et la confrontation des regards entre acteurs d'horizons multiples
- Enrichissement des projets
- Mise en évidence de question ou de dynamiques qui seraient pas soulevées autrement
- Construction de savoirs collectifs et d'intelligence collective
- Aide à la décision
- Repérage d'actions à mener
- Repérage des porteurs de projets et facilitateur de la rencontre avec les partenaires financiers
- Prise de recul et réflexion prospective
- Apport de compétences et d'expertise
- Souci d'une approche territoriale à l'échelle du territoire de projet qui dépasse les positions traditionnelles plus « localistes » (esprit de clocher)
- Animer et construire le territoire

9

Quelques exemples de méthodes de travail innovantes

- A Grenoble : le CD articule visites de terrain, rencontres d'acteurs, réalisation de films et conférences débat dans le cadre de ses saisines et auto saisines
- A Morlaix CD a réalisé une démarche prospective
- Dans le Pays de Haute Mayenne, le CD organise des cafés-citoyens
- Dans le PNR du Verdon, le CD a réaliser de la médiation territoriale dans le cadre d'un conflit d'usage
- Le CD du Grand Angoulême à réalisé un rapport sur la démocratie participative dans son territoire via de nombreuses auditions et des ateliers participatifs
- Dans le PNR des Pré Alpes d'Azur, le CD a réalisé une carte inter active (open street map) pour valoriser les ressources locales (tourisme)
- Dans le Pays de Haute Provence , le CD et le GAL réalisent des forum ouverts

10

Les principales difficultés rencontrées

- Manque de clarté dans les missions et marges de manoeuvre = malentendus = démobilisation
- Faible prise en compte des avis (par les élus) = sentiment d'inutilité = démobilisation
- Manque de communication et d'identité propre de l'instance = illisibilité de son action = problèmes de reconnaissance et de renouvellement, risque « d'entre soi »
- Manque de moyens (humains et financiers) = difficultés d'organisation, de capitalisation, d'animation, de production et de valorisation des travaux.
- Faible diversité des missions et des modalités de travail = faible diversité des publics concernés

11

Conseil de développement et dynamique participative : quels enjeux ?

- Travailler à partir de **l'intérêt des citoyens**, et non pas à partir de l'intérêt des institutions : les gens se mobilisent autour de sujets qui les interpellent
- **Lisibilité du processus** : où va-t-on ? A quoi cela sert-il ? A quel niveau se situe-t-on par rapport à la décision ? Calendrier et étapes du processus / organigramme.
- Quel est le **pouvoir d'influence** ? Pourquoi se mobiliser si l'on ne pèse sur rien ?
- Quelle **place laissée à l'action** ? Il est possible d'imaginer des démarches participatives où l'on agit ensemble, où l'on fabrique ensemble.
- L'importance des **formes et des modalités de production** : varier les modes de production et les modes d'animation
- Quelle capacité à **produire du collectif** ? Miser sur la construction de paroles et d'actions collectives¹²

Pratiques participatives : des outils pour sonder

Outils	Préparation	composition	Fonctionnement	Produits
Réunion publique	Publicité, conducteur précis, préparation des postures (espace d'écoute)	Tous public	Frontal, réaction des rôles à distinguer (animation, expertise, politique), des contenus à présenter	Information et pédagogie, validation informelle, mobilisation, panorama des arguments, mesure de la contestation
Color vote	Élaboration des questionnements en QCM non orientés	Tous publics	Frontal, rôle central de l'animateur	Panorama des arguments, dynamique du débat
Micro trottoir	Elaboration d'un questionnaire sur pratiques, attentes, opinions	Tous publics	Recueil dans la rue avec enregistrement audio et vidéo	Panorama des avis et des attentes sur un projet. A projeter en ouverture de RP, sur site Internet
Forum Internet	A intégrer dans un ensemble d'informations	Tous publics	Prévoir modérateur	Recueil d'avis, joutes argumentaires bilatérales



Pratiques participatives : des outils pour produire des contenus

Outils	Préparation	composition	Fonctionnement	Produits
Focus Group	Libre candidature, ciblage d'acteurs, connaissance préalable de la thématique, canevas de déroulement	Participants motivés hybride ou homogène	Mise à égalité des participants, fonction centrale de l'animateur	Recueil de l'expertise usage d'attentes, identification des priorités, public test
Théâtre Forum	Suppose un travail fin d'adhésion et de mise en confiance des acteurs	Participants motivés	Échange sur un thème commun, élaboration de scènes reprenant situations/ rôles respectifs	Effets miroirs, élaboration de modes de résolution des conflits
Mur d'expression	Post-it, panneaux	Tous publics	Expression écrite libre, animateurs pour guider	Recueil d'avis et de contenus sur un projet
Cartographie participative	Plan masse à différentes échelles, mobilisation à travers des relais locaux	Habitants usagers	Ateliers organisés à travers des structures relais sur le territoire	Recueil de pratiques, de perceptions et de représentations spatialisées



Pratiques participatives : des outils qui organisent

Outils	Préparation	composition	Fonctionnement	Produits
Atelier thématique	Libre candidature, ciblage d'acteurs, connaissance préalable de la thématique, canevas de déroulement	Participants motivés hybride ou homogène	Mise à égalité des participants, fonction centrale de l'animateur, favoriser la synthèse et l'innovation, travail à partir de contenus	Définition de la politique publique, production d'objectifs, et d'actions et de modes d'évaluation
Atelier citoyen	Tirage au sort de motivés, apport d'informations, nécessité de pédagogie, recueil en continu des contenus	Participants motivés représentatifs	Mise à égalité des participants, fonction centrale de l'animateur, processus de délibération	Avis désintéressé sur un sujet de société, une controverse
Budget participatif	Connaissance précise de l'inscription dans les cadres décisionnels	Participants motivés hybrides	Travail sur les règles de fonctionnement, nécessité d'un animateur facilitateur-aiguillon	Des règles de délibération, une hiérarchisation opérationnelle et ou localisée de l'action publique, un apprentissage démocratique

